



INTÉGRER L'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE DANS LES POLITIQUES PUBLIQUES À ANNONAY RHÔNE AGGLO (07)

Début 2017, dans le cadre de son PCAET et de la démarche TEPOS dans laquelle elle est engagée, Annonay Rhône Agglo a initié une réflexion collective pour définir et mettre en œuvre sa stratégie d'adaptation au changement climatique. Les principaux enjeux identifiés concernent la ressource en eau, les risques naturels et sanitaires, la biodiversité ainsi que les incidences sur les activités économiques, en particulier l'agriculture et la sylviculture. De nombreux acteurs ont été sollicités et un large éventail d'actions a été mise en œuvre.



CONTEXTE

Une convergence d'actions pour assurer la transition écologique et énergétique du territoire

> Le territoire

Annonay Rhône Agglo est une communauté d'agglomération regroupant 29 communes et comptant près de 50 000 habitants. Elle est située au nord du département de l'Ardèche, à 75 km de Lyon, 50 km de Valence et 45 km de Saint-Étienne. Elle est bordée par le Parc naturel régional du Pilat et par la vallée du Rhône. Elle présente un relief marqué, avec des altitudes variant de 100 à 1 200 m. Dix de ses communes membres sont classées en zone de montagne.

L'activité industrielle est concentrée dans le bassin d'Annonay. Ailleurs, l'agriculture et la sylviculture occupent une place importante :

- l'agriculture représente entre 40 et 50 M€ de chiffre d'affaires (hors primes PAC). Elle joue un rôle important dans la gestion de l'espace rural et dans le maintien de la biodiversité, tant en milieu rural que périurbain ;
- la forêt couvre environ la moitié de la surface du territoire. Elle représente une ressource essentielle pour l'énergie, la construction et les loisirs.

Annonay Rhône Agglo est un territoire sensible à l'intensification des sécheresses et à la réduction de la ressource en eau.

LE PROJET EN BREF

Les différents outils (acteurs impliqués, démarche TEPOS, PCAET, actions du PNR, résultats d'études climatiques...) dont dispose Annonay Rhône Agglo sont un atout pour :

- se mobiliser sur des vulnérabilités du territoire : ressource en eau, santé des populations, des milieux naturels... ;
- organiser des ateliers de travail pour définir une stratégie et des actions concrètes en croisant les thématiques concernées ;
- mettre ces actions en place de façon efficace.

> La collectivité et son projet de territoire durable

Fin 2015, Annonay Rhône Agglo et le syndicat mixte Ardèche Verte ont engagé une démarche volontaire **Territoire à énergie positive** (TEPOS), labellisée depuis lors **Territoire à énergie positive pour la croissance verte** (TEPosCV).

Son objectif est d'atteindre l'équilibre entre sa consommation énergétique et sa production d'énergie à l'échelle locale à l'horizon 2050, en

misant sur la réduction de ses besoins énergétiques et le développement des énergies renouvelables.

En septembre 2017, Annonay Rhône Agglo lance l'élaboration de son **Plan climat air énergie territorial** (PCAET). L'**adaptation au changement climatique**, qui est un des champs d'action du PCAET, est considéré par la collectivité comme une de ses composantes essentielles.

PRÉSENTATION DE L'EXPERIENCE

Une stratégie d'adaptation à décliner dans toutes les politiques menées par la collectivité

> Objectifs

Les travaux d'élaboration de la stratégie d'adaptation au changement climatique d'Annonay Rhône Agglo avaient plusieurs objectifs :

- l'**identification des principaux impacts** du changement climatique sur le territoire **et des actions** déjà mises en œuvre ;
- l'**information-sensibilisation** des élus et des partenaires ;
- la **mobilisation des principaux acteurs** thématiques afin d'échanger et de co-construire le projet ;
- l'**évaluation et éventuellement l'évolution** des actions déjà conduites ;
- la **définition** de nouvelles actions.

Pour faire durablement évoluer le territoire vers moins de vulnérabilité et plus de résilience face au changement climatique, la stratégie territoriale d'adaptation doit s'inscrire dans toutes les politiques publiques. Celles identifiées par l'agglomération sont les suivantes :

• concernant les milieux :

- environnement et biodiversité (ENS¹, SCoT², PLUiH, Trame verte et bleue...),
- agriculture et forêt (SCoT, charte des aides agricoles...),
- ressource en eau (SCoT, PGRE...),
- gestion des risques (PPR³, SCoT, PLUiH, PAPI⁴...);

• concernant les populations :

- santé et solidarité (schéma Géronto, SROS⁵, PDALPD⁶, CLS⁷...),
- emploi et formation (SRDE⁸, schémas de formation...);

• concernant les activités socio-économiques :

- urbanisme : et habitat (PLUiH, SCoT, OPAH⁹...);
- énergie (schéma de développement des EnR...);
- transports (SCoT, PLUiH, schéma modes doux...);
- tourisme (SCoT, schéma touristique...).

PRINCIPALES ÉTAPES

> Octobre 2016 - Février 2017

Accompagnement AURA-EE
État des lieux climatique du territoire,
construction de la stratégie, etc.

> Septembre 2017

Lancement du PCAET

> Mi janvier-mi mars 2018

Projet tutoré avec l'Université Lyon II pour étayer la définition du plan d'action pour l'adaptation

> Février 2018

Lancement de la consultation AMO pour le PCAET

> 9 février 2018

1er atelier Adaptation au changement climatique

> 1 mars 2018

2nd atelier Adaptation au changement climatique

> 2nd semestre 2018

Évaluation environnementale stratégique (EES)

> Début 2019

Finalisation PCAET et Evaluation

1 Espace naturel sensible

2 Schéma de cohérence territoriale

3 Plan de prévention des risques

4 Programme d'action de prévention des inondations

5 Schéma régional des soins

6 Plan départemental d'action pour le logement des personnes défavorisées

7 Contrat local de santé

8 Schéma régional de développement économique

9 Opération programmée pour l'amélioration de l'habitat

Les **diagnostics climatiques** réalisés sur le territoire ont posé plusieurs constats :

- une augmentation des températures annuelles moyennes de +1,6°C à Annonay entre 1974 et 2015, et estimées à +4°C à l'horizon 2071-2100, en l'absence de politiques climatiques ;
- des chaleurs estivales de plus en plus fortes ;
- un risque de diminution des précipitations futures ;
- une diminution du nombre de jours de gel.

La **méthode de travail** a été élaborée dans le cadre de la formation « Adaptation au changement climatique » dispensée par Auvergne-Rhône-Alpes Énergie Environnement (AURA-EE) dont Annonay Rhône Agglo a bénéficié.

Les **vulnérabilités du territoire** ont été identifiées avec le concours d'un groupe d'étudiants de l'Université Lyon 2, dans le cadre d'un projet tutoré, mené début 2018, qui constitue une contribution originale au projet territorial.

Le travail effectué a consisté en :

- la **collecte des données** sur la vulnérabilité du territoire au changement climatique, la priorisation des enjeux et la définition de propositions d'actions ;
- le **recensement des actions** déjà réalisées ou en cours en faveur de l'adaptation du territoire au changement climatique ;

1. Partie intégrante du PCAET, l'EES permet notamment d'y intégrer les considérations environnementales pour promouvoir un développement durable et assurer un niveau élevé de protection de l'environnement et de la santé humaine.

- la **réalisation d'entretiens** avec des acteurs clés (CCAS, ATMO Rhône-Alpes, ENEDIS, LPO, FRAPNA, ONF, Offices du tourisme, Maison de l'emploi, services de la collectivité...);
- la **co-organisation de deux ateliers participatifs** sur l'adaptation au changement climatique ;
- l'**identification** et la **hiérarchisation des enjeux**, et la **contribution à l'élaboration** de la stratégie d'adaptation et du plan d'action associé.

Des ateliers organisés par l'agglomération ont permis de partager, avec les acteurs, le diagnostic territorial, d'analyser et de prioriser les enjeux et de proposer des actions d'adaptation à amplifier ou à mettre en place dans le cadre du PCAET. Ce partage a mené à une analyse **transversale** des thématiques et la **perception des continuités et des passerelles** qui existent entre elles. Les résultats ont été fournis au bureau d'études engagé par la collectivité pour l'élaboration du PCAET.

Le **projet de PCAET et son évaluation environnementale stratégique¹ (EES)** ont été finalisés début 2019 et validés en conseil communautaire en mars 2019. Ils feront ensuite l'objet de l'avis de l'Autorité environnementale et d'une consultation du public.

BILAN

Les enjeux et les vulnérabilités identifiés, un programme d'actions déjà en œuvre

Face aux vulnérabilités du territoire, les principaux enjeux identifiés lors des ateliers sont les suivants :

- assurer une gestion juste de la **ressource en eau** ;
- réduire les vulnérabilités
 - du territoire aux **risques naturels** (incendies et inondations),
 - des personnes aux **risques sanitaires** (fortes chaleurs, espèces invasives, pollens...);
- préserver la **biodiversité** et développer les **continuités écologiques** ;
- adapter les **activités économiques** aux changements climatiques.

Des actions ont déjà été initiées. À titre d'exemple :

- élaboration d'un Plan de gestion de la ressource en eau sous maîtrise d'ouvrage du S3R ;
- amélioration des process industriels et des réseaux d'eau potable et d'irrigation pour économiser l'eau ;
- élaboration d'un Programme d'action de prévention des inondations (PAPI) et actions de préservation des zones humides ;

- amélioration de la performance énergétique des bâtiments ;
- projet de mobilisation d'une équipe de services civiques pour lutter contre l'ambrosie et le moustique tigre notamment ;
- amélioration de la connaissance des milieux naturels et de la sensibilisation des citoyens, préservation des zones humides et des continuités écologiques ;
- développement du tourisme vert ;
- promotion des énergies renouvelables...

Ces quelques actions (parmi d'autres en cours ou en projet) mettent en jeu de façon croisée de nombreux outils de politiques publiques comme le plan de gestion de la ressource en eau, les plans et documents d'urbanisme, les OPAH, le SCoT, le plan de gestion de l'espace naturel sensible, les trames vertes et bleues...

> Les résultats

La collectivité dispose de réels atouts pour faire face aux enjeux de la vulnérabilité au changement climatique et mettre en œuvre sa stratégie d'adaptation :

- des acteurs du territoire déjà sensibilisés au sujet travaillent ensemble sur d'autres projets (TEPOS / agriculture / ENS...);
- des chefs de projet impliqués, sur une thématique transversale d'un côté (TEPOS / PCAET) et sur des

thématiques spécifiques et primordiales pour le territoire de l'autre (agriculture, santé, urbanisme...);

- la proximité avec le Parc naturel régional du Pilat qui a déjà travaillé sur la question de la vulnérabilité au changement climatique et qui a déjà mis en œuvre des actions (continuité écologique dans le cadre du PLUiH...);
- un diagnostic climatique fourni par AURA-EE et l'ORECC, qui apporte des données pour sensibiliser les différents acteurs.

> Les perspectives

Les prochaines étapes concernent l'approbation du PCAET et la poursuite de la mise en œuvre des actions d'adaptation identifiées.

Les acteurs impliqués

- Annonay Rhône Agglo
- Bureau d'études AERE
- Université Lyon 2 - Master gestion de l'environnement
- ARS
- Communes
- ALEC 07
- Auvergne-Rhône-Alpes Energie Environnement (AURA-EE)
- ONF
- DDT
- PNR Pilat
- CRPF
- GRDF
- SDE07
- Office du tourisme
- CIAS Annonay Rhône Agglo / CCAS d'Annonay
- LPO
- Région AURA
- Collectif Pétale 07
- ...

Pour en savoir plus... Sources et contacts

Annonay Rhône Agglo
Château de Lombardière, BP 8
07430 Davezieux

Service Développement durable
Pôle Développement et Attractivité du territoire
Secrétariat du pôle Tél. : 04 75 67 54 55

Églantine Gavoty Tél. : 04 75 67 87 68
eglantine.gavoty@annonayrhoneagglo.fr
Chef de projet TEPoS / PCAET

Jocelyne Martellet
Tél. : 04 75 67 54 54
jocelyne.martellet@annonayrhoneagglo.fr
Chef de projet Agriculture Forêt Environnement



Fiche réalisée par



Avec le soutien de

